



## Assemblée Générale du 10/04/2026 à Mourèze (34)

Après avoir accueilli la vingtaine de participants et les avoir remerciés pour leur présence, Claude Sausset, Président de l'Amicale en exercice ouvre l'AG à 10h00.

Il rappelle que l'ensemble des documents ayant été préalablement adressés à l'ensemble des participants, leur présentation sera assez rapide afin de laisser du temps pour les questions.

### 1. Rapport moral

Le rapport moral couvrant l'exercice 2025 est lu par le Président. Celui-ci confirme qu'il ne souhaite pas solliciter le renouvellement de ce mandat, qu'il exerce depuis l'AG de 2014 à Anglet. Il remercie l'équipe qui l'a aidé depuis le redémarrage de l'Amicale (AG de Limeuil en 2023). Le rapport moral est adopté à l'unanimité.

### 2. Adoption PV AG du 5 juin 2025 tenue à Gaillac

Le PV de l'AG qui s'est tenue le 05/06/2025 à Gaillac, ne donnant lieu à aucune question ni remarque, est également adopté à l'unanimité sauf abstention des représentants de Languedoc-Roussillon puisque cette section n'était alors pas encore membre de l'Amicale.

### 3. Présentation des comptes au 31/12/2025

Le trésorier procède à la présentation commentée du Bilan et du compte de résultat 2025.

#### BILAN au 31 Décembre 2025

ACTIF		PASSIF	
Livret A	15 643,57	Solde LA au 31/12/2024	14 728,68
Compte courant	9 623,12	Solde compte courant au 31/12/2024	133,78
Parts sociales	2 020,00	Parts sociales au 31/12/2024	2 020,00
Autres disponibilités		<b>Excédent</b>	<b>10 404,23</b>
<b>TOTAL</b>	<b>27 286,69</b>	<b>TOTAL</b>	<b>27 286,69</b>

#### COMPTE DE RESULTAT 2025

DEPENSES		RECETTES	
Frais Assemblée Régionale (Gaillac) (Pour mémoire : réservation versée en 2024 : 771,83)	1 335,42	Cotisations des adhérents	270,00
Frais d'assurance activité	155,36	Participation des adhérents AG Gaillac	1 143,00
		Participations des régions (Aqt, MP, Lim)	1 300,00
Voyage Lacs ITALIENS (solde)	46 195,64	Voyage Lacs ITALIENS	46 669,64
Remboursement frais soirée départ lacs Italiens	90,00		
Annulation lacs ITALIENS (REMBOURSEMENT - frais 90 eur C.Parmentier)	465,00		
Passage en perte sur voyage lacs Italiens	240,00		
Voyage BERLIN (réservations)	0,00	Voyage BERLIN (réservations)	948,00
Voyage ALBANIE (réservations)	0,00	Voyage ALBANIE (réservations)	8 416,50
Remboursements sortie SAUMUR (3 annulations)	151,00	Sortie Saumur	106,00
Frais divers (retrait espèces pourboire AG Gaillac)	20,00		
Frais de poste	16,68	Intérêts versés (LA)	364,39
Charges financières frais de banque et carte	142,66	Intérêts versés (PSO)	44,44
Frais d'imprimante (encre, papier..)	45,98		
<b>Excédent exercice</b>	<b>10 404,23</b>		
<b>TOTAL</b>	<b>59 261,97</b>	<b>TOTAL</b>	<b>59 261,97</b>



Il précise que le résultat réel de l'exercice est en réalité moins important que celui affiché. En effet, les acomptes des participants au voyage en Albanie ainsi que celui versé pour Berlin et repositionné sur l'Albanie après l'annulation du voyage à Berlin, ont été reçus en 2025. Mais ils n'ont été reversés au voyageur que dans les premiers jours de 2026, du fait de l'absence du trésorier durant tout le mois de décembre 2025.

#### 4. Rapport vérificateur aux comptes

Hugues Chunlaud, vérificateur aux comptes donne lecture du rapport suivant :

*EXERCICE 2025*  
*Rapport du Vérificateur aux Comptes*

*Le 5 février 2026 j'ai procédé à la vérification des comptes de l'Amicale, tenus par notre Trésorier Michel Blanchet, pour l'exercice 2025. Celui-ci m'a présenté tous les documents et justificatifs nécessaires pour ce faire. La situation à la fin d'exercice 2024 faisait apparaître un solde disponible de 16 882,46 euros, solde repris au départ de l'exercice 2025.*

*Il est à noter que le montant des cotisations pour 2025 est de 270,00 euros.*

*Ceci correspondant à 18 cotisants.*

*À noter pour le voyage Lacs italiens un passage en perte de 240 euros correspondant au coût supplémentaire pour 2 réservations tardives.*

*Dans les recettes 948 euros pour les réservations du voyage à Berlin, ainsi que 8 416,50 € pour les réservations du voyage en Albanie.*

*Pour 2025 on constate un excédent d'exercice de 10 404,23 €.*

*Les intérêts du livret A et des parts sociales s'élèvent à 408,83 €.*

*Soit 364,39 € pour le livret A et 44,44 € pour les parts sociales.*

*Après vérification des documents correspondants aux différents postes de Recettes et de Dépenses et leur parfaite concordance avec les éléments comptables présentés, la situation financière au 31 décembre 2025 est la suivante :*

*Solde compte CEAPC : 9 623,12 euros*

*Solde livret : 15 643,57 euros*

*Solde parts sociales : 2 020,00 euros*

*Soit un total de : 27 286,69 euros*

*Qui constitue le nouveau solde disponible au 1<sup>er</sup> janvier 2026.*

*En foi de quoi j'atteste exacts les états de trésorerie pour 2025 et je vous invite à en donner quitus au Conseil pour la gestion de son trésorier.*

*Le Contrôleur aux Comptes*  
*Hugues CHUNLAUD*

À la suite de cette lecture, le rapport financier 2025 est adopté à l'unanimité.

#### 5. Point de situation des adhésions

Bernard Charrier projette le fichier des adhérents de l'Amicale à jour de leur cotisation 2026. Leur nombre s'élève à 163 et se décompose comme suit : Languedoc-Roussillon 82, Aquitaine 60, Midi-Pyrénées 10, Limousin 9 et Poitou-Charentes 2, ces derniers ayant adhéré à titre individuel puisque leur section s'est retirée. Jamais l'amicale n'a compté autant d'adhérents puisqu'au sortir de la crise Covid, au moment de la refonte de ses statuts, nous étions moins d'une vingtaine. C'est un très bon signe pour l'avenir d'autant que la section Auvergne s'intéresse à notre amicale et que l'intérêt qu'elle lui porte est bien accueilli : à suivre donc...

#### 6. Adhésion région Languedoc-Roussillon au 01/01/2026

Lors de l'AG de 2025 à Gaillac nous avons validé la candidature présentée par la section Languedoc-Roussillon, laquelle a pris effet au 01/01/2026. Le nombre de ses adhérents ayant réglé leur cotisation atteste du travail important qui a été réalisé ainsi que de l'intérêt porté à l'amicale.

## 7. Modifications statutaires

L'amicale ayant évolué dans sa territorialité, le nombre et la composition des sections la parrainant, ses statuts et sa dénomination doivent évoluer. Un projet de modifications statutaires a été adressé aux participants qui a eu le loisir d'en prendre connaissance. Les principales modifications sont donc présentées.

Après une réflexion commune, la nouvelle dénomination **Amicale des Retraités Caisse d'épargne Sud Loire (ARCESL)** est adoptée.

Toutes les modifications statutaires sont adoptées à l'unanimité

## 8. Renouvellement du Bureau à l'issue de la troisième année de mandat

Le bureau sortant ayant effectué les 3 années du mandat qui lui a été confié en 2023 lors de l'AG de Limeuil (24), il doit être procédé à son renouvellement. Le Président et le Trésorier, ne souhaitent pas poursuivre leurs fonctions. Il en va de même pour le vérificateur aux comptes. Les candidats à tous ces postes n'étaient pas nombreux mais le désir de construire une équipe représentative des 4 sections, soudée autour de projets communs, l'a emporté.

**Nouveau bureau de l'Amicale :**

FONCTION	PRÉNOM, NOM	SECTION FNRCE
PRÉSIDENTE	Véronique Fabriès	Midi-Pyrénées
VICE-PRÉSIDENTE	Huguette Billot	Limousin
VICE-PRÉSIDENT	Michel Blanchet	Aquitaine
VICE-PRÉSIDENT	Daniel Boutavin	Languedoc-Roussillon
TRÉSORIER	Bernard Charrier	Aquitaine
TRÉSORIER-ADJOINT	Didier Raynaud	Midi-Pyrénées
SECRÉTAIRE	Claude Sausset	Aquitaine
SECRÉTAIRE-ADJOINTE	Monique Boutavin	Languedoc-Roussillon

**Vérificatrice aux comptes :** Liliane Richard de Languedoc-Roussillon

Tous ces candidats ont été élus à l'unanimité.

## 9. Communication interne – Généralisation usage visioconférence

L'activité se développant, les réunions de bureau doivent se tenir à cadence régulière. La territorialité de l'amicale et l'éloignement des membres du bureau les uns des autres imposent de choisir la visioconférence, ce que nos statuts autorisent.

## 10. Point sur les activités de l'amicale

### 10.1 Bilan voyages 2025

Après l'abandon du week-end à Prague début décembre 2024, offre pour laquelle le nombre requis d'inscriptions n'avait pas été atteint, nous avons pu faire partir un groupe d'une trentaine de personnes pour un circuit autour des lacs italiens, qui s'est déroulé du 30/09 au 07/10/2025. Ce fut un véritable succès et les réactions furent unanimement enthousiastes. Infos Retraités, la revue nationale de la FNRCE, en a donné un large écho dans son numéro 119 de novembre 2025, dans un article de 5 pages copieusement illustrées.

### 10.2 Projets voyages 2026 – 2027

- Journées à thème – après une offre le 11 juin 2026 pour une visite de la Venise du Périgord (Brantôme) qui reste à compléter, le 8 septembre 2026 journée Culture et convivialité en Languedoc Roussillon.

- Voyages : Circuit d'une semaine en Albanie, Grèce et Macédoine du nord, du 29 septembre au 6 octobre 2026 : pour l'instant 25 participants, il reste 6/8 places disponibles.
- Périodes : les plus propices demeurent juin et septembre/octobre
- Anticipation : nous devons anticiper nos choix au moins d'une année pour donner de la visibilité et permettre à chacun de programmer la dépense, mais également pour nous assurer de tarifs aériens raisonnables.
- Choix des projets : 1 voyage par an moyen ou long-courrier en alternance + des sorties culturelles et conviviales moins coûteuses et plus fédératrices par exemple.
- En 2027 :
  - Un week-end au Puy du Fou avec la Cinéscénie, incluant à l'aller le marais Poitevin avec ramassage en bus depuis Montpellier via Toulouse et Bordeaux.
  - Les Fjords norvégiens : Selon l'évolution de la situation internationale, d'autres destinations pourront être étudiées.
- **10.3 Fonctionnement des différentes sections :**
  - Propositions de sorties sur 2 ou 3 jours : bien que l'offre à destination de Saumur ait capoté faute d'inscrits et que celle vers Brantôme tarde à se remplir, il faut maintenir ce type d'offre pour « amorcer la pompe ». Elles sont à étudier par les sections régionales de l'amicale.
  - Participation de l'amicale : dans certains cas, l'amicale pourrait apporter une modeste contribution de nature à permettre la concrétisation d'une offre à la peine.
  - Organisations des achats groupés : après une première offre de LR sur les Terrasses du Larzac qui a rencontré son public, plus particulièrement sur la section LR, Daniel Boutavin évoque d'autres possibilités de commandes groupées sur d'autres vignobles ainsi que sur des couteaux de fabrication artisanale (origine Lozère).
  - Gestion et paiement des inscriptions : certains voyageurs pouvant proposer des facilités de paiements échelonnés, cette piste sera étudiée.

## 11. Organisation AG 2027

Les AG étant organisées successivement dans chacune des régions, après Aquitaine en 2023, Limousin en 2024, Midi-Pyrénées en 2025 et Languedoc-Roussillon cette année, ce devait être à nouveau le tour d'Aquitaine en 2027 et du Limousin en 2028.

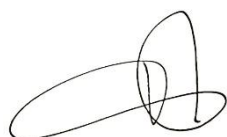
Le Limousin doit organiser les assises nationales de la FNRCE en 2029 et mobiliser ses ressources sur cet événement dès 2028. Huguette Billot préfère donc, pour se libérer, anticiper l'organisation de l'AG de l'amicale et l'organiser en 2027.

Le jour choisi est le **vendredi 9 avril 2027** avec regroupement festif et touristique la veille. Le lieu exact reste à définir.

## 12. Clôture de l'AG

En l'absence de points divers et l'ordre du jour étant épuisé, l'AG est clôturée à 12h30.

Véronique Fabrière  
Présidente



Claude Sausset  
Secrétaire



